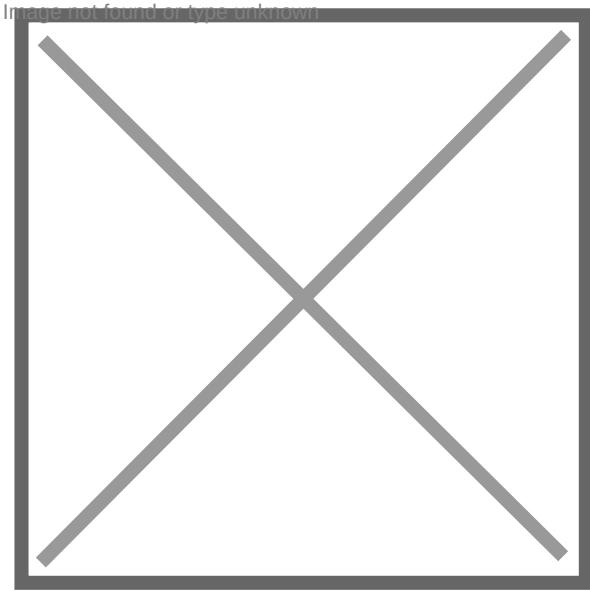




Peine pour un délit , j'ai besoin d'aide , c'est urgent

Par **Rachelle01**, le **22/07/2013** à **11:36**

Bonjour voilà mon conjoint a eu 3 mois d'annulation de permis jusqu'à février 2013 avec en plus 1 mois d'emprisonnement à titre de peine principale avec sursis mise à l'épreuve pendant 18 mois .

Cause du délit : trace de thc

Hier en allant se promener à la montagne je me suis senti mal et pour la sécuriser des autres j'ai passé le volant à mon conjoint pour qu'il puisse se garer que d'un côté ou un parking mais ferais des routes de montagnes donc c'était compliqué ...

Après 5 mn de route il se fait arrêter par les gendarmes .. 2h au poste et tout ... Sa part donc direct au procureur de la base .

Les gendarmes m'ont dit qu'il ne pouvait sûrement pas perdre son boulot car il est le seul revenu du foyer.

Ils ont dit aussi que le procureur allait lui proposer une peine que si il accepte il part si il refuse il passe devant le juge . Ma question : avec le sursis qu'il a , peut-il partir 1 mois en prison ? En vu des faits qui sont cette d'une conduite sans permis mais qui est au fond pour une bonne cause ..

Aidez moi je stress ...

Par **amajuris**, le **22/07/2013** à **17:37**

bjr,

je ne comprends pas, vous écrivez que votre mari a son permis annulé jusqu'en février 2013,

donc actuellement il a retrouvé son permis de conduire.
cdt

Par **Rachelle01**, le **22/07/2013** à **17:47**

Non car c'est une annulation il doit repasser le code et la conduite c'est ce qu'il est entrain de faire .

Donc depuis février il a le droit de repasser son permis (mais c'est long..)